

Les poissons migrateurs auront bientôt une « autoroute » à leur disposition

Des travaux sont en cours à Pont-Audemer et dans plusieurs communes traversées par la Risle. L'objectif est de réaliser des ouvrages pour faciliter la migration des poissons.

Un chantier immense est en cours en ce moment à Pont-Audemer et dans quelques villes alentours : la mise aux normes de plusieurs ouvrages sur la Risle, afin de faciliter la migration des poissons. « On est en train de leur construire une autoroute », dit en souriant Thomas Dupuis, technicien rivière au Syndicat de la basse vallée de la Risle (SBVR), maître d'ouvrage d'une grande partie de ce chantier.

Des vannes, des seuils, des barrages et clapets

Des vannes, des barrages, des clapets, des seuils... autant d'ouvrages qui ne facilitent pas la migration des saumons, truites et autres anguilles de la rivière à la mer. Autant d'ouvrages dont il faudra revoir la conception. Et cela ne date pas d'aujourd'hui.

L'obligation de « restaurer la continuité écologique » de la Risle provient d'une directive européenne datant... des années 90. « Les propriétaires d'ouvrages publics ou privés



Deux seuils et une rampe à anguilles sont en cours d'installation place Louis-Gillain.

avaient cinq ans à partir de 1997 pour se mettre en conformité mais personne n'a rien fait jusque-là », constate Francis Courel, président du SBVR. Pourquoi ? Le manque d'envie, le manque d'argent et

la complexité du dossier ont été autant d'arguments pour faire reculer l'échéance. « La complexité de ce dossier venait notamment du fait que certains barrages ou seuils, par exemple le seuil place Louis-

Gillain, les barrages du Cosec et des sept vannes, appartiennent à la Ville de Pont-Audemer, d'autres comme les ouvrages sur la Tourville et la Vérone, affluents de la Risle, et d'autres enfin appar-

tiennent à des propriétaires privés », souligne à ce propos Michel Leroux, maire et président de la communauté de communes de Pont-Audemer.

Quoi qu'il en soit ça y est, des travaux ont démarré. Trois ans d'études (pour un coût de 600 000 €) ont permis de déterminer le « chemin préférentiel » pour que les poissons puissent rejoindre la Risle maritime puis la mer. Ce chemin passe au Nord par les « sept vannes » près du lycée Risle-Seine, le clapet de la place Louis-Gillain, et au Sud par Norfilm, la Madeleine, la route des étangs...

Place Louis-Gillain par exemple le seuil (cette sorte de gouttière qui déclenche une « cascade » quand elle est recouverte d'eau) est en cours de modification. Deux seuils et une rampe à anguilles vont être installés. Durant le chantier, la mise en eau basse permet aussi d'effectuer des travaux de sous-bassement (du béton a été coulé au pied de certaines habitations) et de désenvasement.

L'argent nerf de la guerre

Les travaux commencés à Pont-Audemer et Tourville devraient être bientôt terminés mais d'autres seront nécessaires dans les mois et années à venir. Quand précisément, on ne le sait pas. « On maîtrise d'autant moins le calendrier que les financements possibles un jour ne sont pas certains le lendemain », explique Francis Courel. Pour le moment, les maîtres d'ouvrage ont réussi à obtenir le seuil maximum, pour une collectivité publique, de 80 % (dans la plupart des cas, 60 % provenant de l'Agence de l'eau et 20 % du conseil départemental). Le coût total des travaux devrait dépasser les deux millions d'euros. « A effectuer dans les cinq à dix ans qui viennent », indique prudemment Francis Courel. L'argent reste le nerf de la guerre.